

**LP RONTAUNAY - MEMENTO ELEVES**  
**POST-BAC 2014**  
 Mise à jour du 13/12/2013

- 1/ Compléter le document de « références » avant toute opération et le garder pendant toute la procédure.
- 2/ Procéder à l'ouverture d'une boîte sous laposte.net par exemple ; dans ce cas, l'adresse électronique doit être sous la forme : [prenom.nom@laposte.net](mailto:prenom.nom@laposte.net) (pas d'accent ou autre espace).
- 3/ Se rendre sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) pour l'inscription sur le site et la découverte des formations proposées **à partir du lundi 20 janvier 2014.**
- Bien noter les vœux, sachant que **leur ordre peut être modifié jusqu'au 30 mai 2014.**

**DATES A RETENIR**

<b>Du 20 janvier au 20 mars (retour des vacances scolaires)</b>	Inscription et saisie des vœux des candidats
Mercredi 02 avril	Date limite d'envoi du dossier papier
Du mardi 06 au vendredi 09 mai <b>Attention vacances le 07/05</b>	Vérification, par les candidats, de la bonne réception par les établissements destinataires de leur(s) dossier(s)
<b>Samedi 31 mai</b>	Date limite du classement hiérarchisé des vœux
<b>Du vendredi 13 au mardi 17 juin (avant 16h)</b>	<b><u>Réponse des candidats pour la 1<sup>ère</sup> phase</u></b>
<b>Du vendredi 27 juin au mardi 01 juillet (avant 16h)</b>	<b><u>Réponse des candidats pour la 2<sup>ème</sup> phase</u></b>
<b>Du mardi 15 au samedi 19 juillet (avant 16h)</b>	<b><u>Réponse des candidats pour la 3<sup>ème</sup> phase</u></b> <i>(Pour avoir accès à un ordinateur et avoir des conseils, vous pouvez vous rendre au CIO le plus proche de chez vous.)</i>

**Attention :** Pour les dossiers vers la métropole, les délais sont souvent plus courts et une fois complet, le dossier doit être envoyé par la poste, en recommandé, par l'élève.

**PHASES DE REPONSE**

N.B. : Il est impératif de **respecter les délais ci-dessus**, à chaque phase, sinon vous serez considéré comme démissionnaire.

**Les modalités de réponse :**

- **OUI définitif** : acceptation définitive de la proposition et validation de votre réponse
- **OUI MAIS** : acceptation pour l'instant MAIS maintien de la candidature pour des vœux mieux placés pour participer aux phases suivantes
- **NON MAIS** : refus de la proposition avec maintien pour des vœux mieux placés.  
ATTENTION ! Ce choix est risqué car il n'est pas certain d'obtenir d'autres propositions d'admission.
- **DEMISSION** : fin immédiate de la procédure sans affectation

**Il faut alors vous connecter à votre dossier électronique à chaque phase, tant que vous n'aurez pas répondu OUI DEFINITIF,**

**ATTENTION 1 ! La proposition qui vous est faite efface les vœux suivants.**

**ATTENTION 2 ! Sans réponse de votre part vous êtes considéré comme démissionnaire et sortez de la procédure.** Faites attention à la stratégie que vous adoptez si vous ne voulez pas vous trouver sans affectation à la prochaine rentrée !